



## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LIGUE

### Le 30 MARS 2024 9H30 à LOCQUÉNOLÉ

**Présents :** BEAUCREUX Joël, BODIN Sophie, BREST Guinal, DREYER Dominique, DUCOS Éric, ÉVENO Patrick, KERDONCUFF Michel, KERISIT Michel, LE DIOURON Joël, LOMÉNECH Michel, LORRE Catherine, LORRE Ludovic, PASCO Patrick, POTDEVIN Jean-Luc, SORIEUX Jacques, THEPAUT Renan, TRICOIRE Alain.

**Excusés :** BROSSARD Claude, CRUBLET Claire, DE BLASIO Stefano, DESMORTIER François, DREYER Françoise, ÉVENO Jonathan, GUENET Alain.

**Invités excusés :** LEBRETON Frédéric, RENAUX Kenny, MILON Kévin

#### **1) Accueil, informations du Président**

Renan THÉPAUT présente les excuses de Claude BROSSARD, Claire CRUBLET, Stefano DE BLASIO, François DESMORTIER, Françoise DREYER, Jonathan ÉVENO et Alain GUENET.

Le Président propose que Jacques rédige le compte-rendu et remercie les Membres de leur présence :

- Ces derniers temps, nous avons appris avec tristesse les décès de Francis THOMAS et Jean-Claude MAZURIÉ qui ont été Présidents de la Ligue de Bretagne ainsi que Bernard BARBIER, ancien Vice-président délégué de la Fédération et responsable de l'arbitrage au niveau national.
- Il présente les effectifs 2023/2024 en cours qui sont en hausse et qui s'avèrent être une réelle satisfaction. Il apparait toutefois difficile de connaître les vrais chiffres qui s'avèrent différents d'une édition à l'autre par suite de problèmes informatiques du SPID V2.
- La Ligue félicite Jules ROLLAND pour sa médaille d'argent aux championnats du monde avec l'équipe de France messieurs. C'est la première fois que nous avons un médaillé au niveau mondial. Un souvenir de la Ligue lui sera offert.
- Le président a assisté aux derniers championnats de France à Montpellier où cette épreuve a obtenu un franc succès avec ses locomotives que sont les frères LE BRUN.
- Le Président propose que la prochaine Assemblée Générale élective de la Ligue se déroule le 28 septembre 2024 à Loperhet qui s'est proposé et qui est le club du Président.
- Mathieu CHEVREL qui a souhaité prendre une autre orientation professionnelle suis actuellement une formation en comptabilité. La Ligue a accepté de le prendre en stage rémunéré sur six mois.
- Il informe également les membres que pour faire suite à la non-adoption du budget prévisionnel lors de l'AG fédérale du 09 décembre, celui-ci a été légèrement modifié et a été adopté lors de l'AG du 20 mars en visio-conférence.
- Christophe LE GOUT vient d'être recruté à la Fédération comme directeur sportif avec plusieurs missions dont celle de réactiver les réformes des compétitions et d'en créer des nouvelles.
- AG du CROS (Tournée Olympique dans plusieurs communes dont certaines ont des clubs de tennis de table- Rôle de la Ligue) Vannes, Thorigné, Brie.
- CROS : Organisation de la journée France qui bouge le 17 avril à Rennes.
- Les frais de location de la salle du Pôle Espoir au Lycée Jean Macé passe de 1 260€ à 6 264 € en deux ans soit près de 500% d'augmentation. Renan attend les retours des courriers expédiés au Recteur d'Académie, Président de Région, Président FFTT. Pour rappel, la Ligue a participé à hauteur de 11 000€ à la réfection du parquet de la salle de tennis de table du lycée.

## **2) Approbation du PV du Comité Directeur du 29 septembre 2023 à Ploufragan**

Le PV du 29 septembre 2023 à Ploufragan est approuvé à l'unanimité

## **3) Présentation des actions de développement**

Kenny et Kévin étant absents, ils ont transmis quelques diapos pour présenter le projet de la stratégie en développement de la ligue :

1. Les objectifs, les enjeux : sensibiliser aux nouvelles pratiques afin d'accueillir mieux après les J.O.
2. Utiliser le calendrier olympique pour plus de résonnance, étaler les offres dans le temps et permettre aux clubs de participer à plusieurs missions
3. Accompagner les clubs inscrits dans les actions prônés par la Ligue de Bretagne
4. Mettre en place une méthodologie pour reproduire facilement le process dans le temps
5. Évaluer chacune des actions et ajuster le tir si besoin

Les Comités souhaitent être informés de ces actions dirigées vers les clubs.

Plusieurs membres formulent le souhait que la Ligue décide politiquement des actions qu'elle souhaite vraiment voir évoluer au sein de son territoire.

Maintenant, les Ligues qui ne sont que des organes déconcentrées doivent également se plier à la politique fédérale.

## **4) Convention de professionnalisation des instances fédérales (développement)**

Les documents ont été transmis à tous :

- La Ligue de Bretagne et les quatre comités ont signé la convention

Les questions suivantes sont désormais posées :

- Quelle utilisation de la somme prévue ?
- Comment sera gérée cette enveloppe pour quelle coordination ?
- Qui prend les décisions pour quelle mise en œuvre ?

La proposition de prendre un alternant pour épauler Kévin est évoquée :

Toutes ces questions feront l'objet des prochaines réunions qui sont prévues dans la perspective du futur projet de la Ligue de Bretagne.

## **5) Proposition des tarifications L.B.T.T. 2024/2025 + licence dirigeante**

Proposition des tarifications 2024/2025 :

- Augmentation de 4% uniquement pour les licences traditionnelles.
- Augmentation de 2% des tarifs concernant les mutations et les engagements des équipes.
- Ce qui fait 4% d'augmentation sur deux ans sur la majorité des tarifs pour suivre les augmentations du coût de la vie.

Vote :

- Pour : 16
- Contre : 01
- Abstention : 0

- La Fédération n'a procédé à aucune augmentation cette année.

- Elle a présenté un projet d'uniformisation qui est encore en cours de discussion. Ce projet a été présenté aux Présidents de Comité. Des simulations ont été réalisées pour connaître exactement les incidences sur les finances bretonnes.

Réduction (non pratiquants en compétition) et avantages pour les licences dirigeants (Président, Secrétaire, Trésorier) :

- Une réduction de 12 € sur les licences (Président, Secrétaire, Trésorier qui ne jouent pas en compétition) ont été votées par la Fédération sur la part fédérale. Ce serait valable pour tout dirigeant qui ne joue pas en compétition.
- La comptabilité se ferait en fin de saison.
- La Fédération incite les Ligues et les Comités à faire également un geste.

Devant le manque de précisions dans les procédures et sans prévisionnel fiable, la Ligue de Bretagne décide pour l'instant d'attendre avant de se prononcer sur des ristournes éventuelles.

## **6) Bilan de la campagne ANS 2023** 8 avril

- Kévin MILON est désormais le référent

	Ligue	Comités	Clubs	TOTAL
2023	12 863 €	28 124 €	42 185 € -----	83 172 €
2024	13 716 €	26 582 €	51 369 € -----	91 667 €

- Des dates vont être proposées pour réunir la Commission Régionale.

## **7) Rapport des commissions**

Commission Sportive :

Michel KERISIT

### **1) Championnat par équipes, point sur la 2<sup>ème</sup> phase**

Les poules de R3 ont été complétées en faisant monter le meilleur 3<sup>ème</sup> de PR de la 1<sup>ère</sup> phase, à savoir DOUARNENEZ TT 2.

Pour le moment, il y a eu 2 sanctions de prises :

- J13 : R2-P3 TT LPL 1 s'est présenté à 3 joueurs. Sanction : rencontre perdue par pénalité et amende pour équipe incomplète.
- J15 : PN-P1 ST DIVY SPORTS 2 a inscrit 4 joueurs sur la feuille de rencontre ; mais l'un d'eux n'est jamais arrivé. L'équipe était donc incomplète. Sanction : rencontre perdue par pénalité et amende pour équipe incomplète.

Il y a également eu 3 amendes d'infligées pour certificat médical non fourni suite à un abandon.

Michel trouve qu'il y a de plus en plus de cartons infligés dont certains, vu le motif indiqué, paraissent sévères. Cela pourra être abordé en CRA.

La Fédération envisagerait de supprimer la caution à verser pour le championnat par équipes et elle a interrogé les ligues sur le sujet. La CSR s'est déjà interrogée sur l'intérêt de maintenir cette caution et elle propose donc son annulation. Le CDL décide à l'unanimité de supprimer, à partir de la saison prochaine, la caution de 70 € demandée aux clubs en début de saison. Bien entendu, en cas de réclamation lors d'une rencontre, le club devra toujours verser une caution de 70 €.

Dominique DREYER a adressé un mail à Michel pour souligner le flou du règlement sur les attributions du JA en championnat régional, notamment sur le fait de savoir si c'est à lui d'infliger les cartons, les arbitres n'étant pas des arbitres officiels. Il faut effectivement être plus précis dans le règlement et ce point sera abordé lors de la prochaine réunion de la CRA.

## **2) Critérium fédéral**

Les inscriptions au critérium fédéral sont en assez nette augmentation par rapport à la saison 2023-2024 ; mais, hélas, pas en féminines.

L'autorisation pour les féminines de jouer en messieurs au niveau départemental n'était qu'une tolérance qui s'appliquait s'il n'y avait pas suffisamment de joueuses dans une catégorie pour faire une poule ; mais la plupart des féminines ne veulent pas jouer en régionale pour différentes raisons, notamment à cause des déplacements et du manque de joueuses.

Cette saison il y avait au mieux 6 joueuses en seniors, 10 en juniors, 4 en cadettes, 7 en minimes et 3 en benjamines. Ces chiffres sont surtout inquiétants en benjamines.

La CSR réfléchit à ce qu'on pourrait faire. L'idée pourrait être de regrouper les catégories afin de faire jouer davantage.

## **3) Epreuves individuelles**

La coupe et le championnat de Bretagne vétérans se sont bien déroulés à PLOËMEUR avec une affluence satisfaisante.

Le championnat de Bretagne sport dans l'entreprise s'est bien déroulé à THORIGNE-FOUILLARD ; mais il n'y avait que 29 participants. On peut s'interroger sur le maintien de cette épreuve ; mais la Fédé ayant décidé de ne pas supprimer le championnat de France, on va continuer encore au moins une saison.

Le championnat de Bretagne individuel doit avoir lieu les 25 et 26 mai. D'ores et déjà, il semble que ça sera très compliqué de compléter les tableaux féminins.

## **4) Modification des règlements**

Les 2 principaux changements de règlements proposés par la CSF au conseil fédéral du 13 janvier 2024 ont été rejetés à une écrasante majorité.

Il s'agissait de la modification de la règle de brûlage en tenant compte du total des classements des joueurs, une équipe N devant avoir un nombre de points supérieur à l'équipe N+1 et ainsi de suite.

Le 2<sup>ème</sup> rejet concerne l'autorisation de jouer avec 3 mutés dans une équipe de 3 joueurs.

Les autres modifications proposées ont été adoptées :

- Les mutations exceptionnelles seront autorisées jusqu'au 30 avril au lieu du 31 mars.
- Pour les poussins et les benjamins classés 5, les mutations seront libres jusqu'au 31 octobre.
- Pour faire une entente, il n'y aura plus besoin de l'accord des assemblées générales des 2 clubs. La signature des présidents suffira.
- Il n'y aura plus de restriction kilométrique (30 kms) pour l'entente de 2 équipes féminines.
- Concernant la suppression du certificat médical, on attend l'avis de la commission médicale.

Le calendrier fédéral étant parvenu, le calendrier régional sera rapidement réalisé pour validation lors du prochain Conseil de Ligue ?

C.R.E.F. :

Sophie BODIN nous fait un rapide point sur les nouveautés de la CREF :

Présentation PowerPoint :

**Le National :**

- Traçabilité des sessions et des diplômes
- Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale (V.A.E.F.)
- Modernisation de l'offre de formation : Formation ouverte à distance (FOAD)
- Process d'habilitation des coordonnateurs et des formateurs

## Présentation du nouveau C.Q.P. :

- ✓ Validation par France Compétences
- ✓ Vers une évolution du CQP « Moniteur de tennis de table », vers un CQP « Animateur de tennis de table ».
- ✓ Changement de rôle : public loisirs non-compétiteur
- ✓ Temps de formation : 298h (178h en centre + 120h en situation professionnelle).

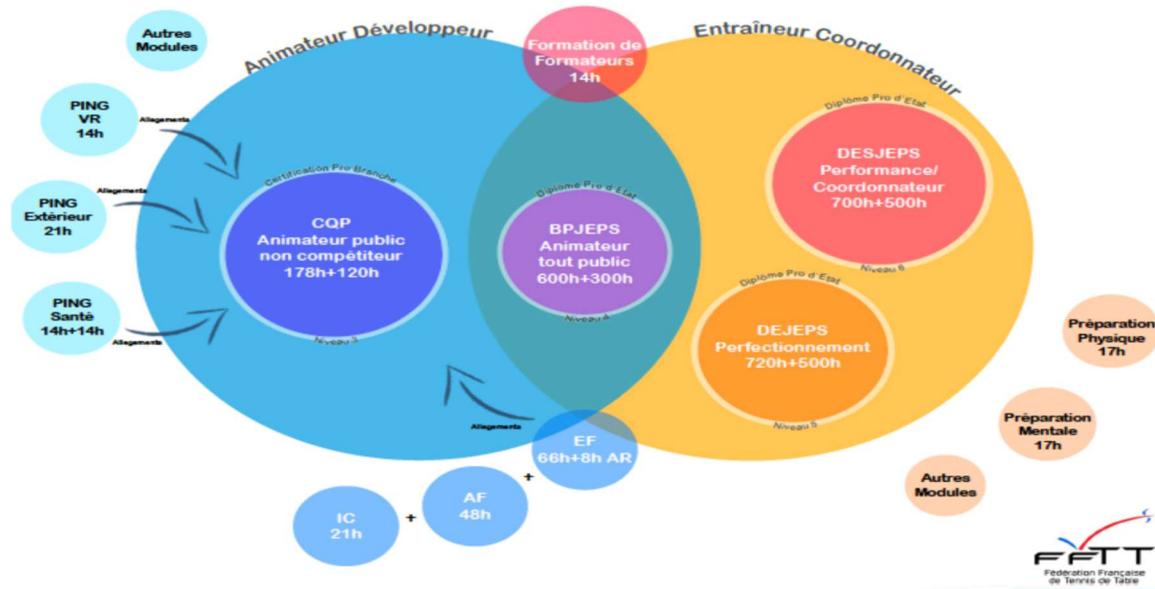
## Les diplômes :

- ✓ Accès des jeunes aux responsabilités (AJR)
- ✓ La filière fédérale : Initiateur de club/ Animateur fédéral/ Entraineur fédéral (ne change pas)
- ✓ Sport Santé :
- ✓ Animateur Ping Santé (Module A) : Animateur Ping Santé Bien-être Module A
- ✓ Animateur Ping Santé (Module B) : Module Ping Santé Bien-être Module B

## Les nouveaux diplômes :

- ✓ Animateur de Ping en Milieu Carcéral
- ✓ Animateur de Ping en Extérieur
- ✓ Animateur de Ping VR

**Architecture de Formation Technique**



## Le point sur les formations (Kenny RENAUX) :

- **CQP** : 1 inscrit du 22 en cours sur la première formation pilotée par la FFTT en IDF.
- **BP** : 1 en cours de Vern sur Seiche, il devrait terminer son BP et entrer en DE.
- **DE** : 4 en cours sur le DEJEPS de Nantes, ils ont validé la partie formation de cadres, il reste l'entraînement et le projet.
  - *Quentin MORVAN (St Divy)*
  - *Mathis Le BARS (Dinan)*
  - *Patrice BEUSET (Ploemeur 56)*
  - *Malo THIERRY (CPB Rennes)*

- **Formation Sport Santé** 18 au 21 septembre 23
  - **Module A** : 7 stagiaires dont 4 bretons
  - **Module B** : 8 stagiaires dont 5 bretons
- En attente de la mise à jour de la liste sur le site FFTT <https://www.fft.com/site/jouer/ping-sante/ping-ordonnance-bien-etre>
- Autres formations filière fédérale
  - **AF** : 17 stagiaires
  - **EF** : 3 stagiaires

#### **Les différentes interrogations :**

- **Interrogation sur la place des CREF**
- Constat : doublon avec les ETR : sur préconisation de la Fédération, une fusion est envisagée.
- **Problèmes arbitrage :**
- Manque de candidats (JA 2/JA3) de formateurs
- Comment rendre attractif la fonction d'arbitrage ?
- **La formation des dirigeants :**
- Fédérale : GIRPE/SPID (départements) + FFTT (Visio/docs sur site etc.)
- Autres : CROS/COSMOS/ MAB etc...
- **Travail en cours** : négociation avec FFTT sur la convention avec les universités (validation - Diplômes fédéraux)

#### Commission des jeunes :

Guinal BREST regrette qu'à l'exception du Comité des Côtes d'Armor, aucun autre département ne 'est manifesté pour participer aux réunions de la commission qui ont été proposées et finalement annulées.

### **8) Perspectives LBTT pour la prochaine olympiade**

Renan THÉPAUT aborde le denier sujet qui concerne l'avenir de la Ligue de Bretagne et les perspectives pour la prochaine olympiade.

Plusieurs thèmes sont abordés :

- Le rôle du Pôle Espoir, ses priorités, son évolution
- La détection et le rôle des départements en symbiose avec la Ligue
- Nombre d'entraineurs qui restent dans le tennis de table. (Voir avec les CTD de Comité) formation d'initiateurs de clubs.
- Accès au sport santé axe prioritaire ?
- Comment organiser le rapprochement avec les écoles
- L'accompagnement des clubs, animations ? (Foire de Rennes, Ping Tour)
- Obtention d'une meilleure cohérence entre les différentes actions de développement qui sont menées dans les Comités. Nécessité d'analyser les besoins.
- Qui pilote les ressources humaines ? Révision des fiches de poste – quelle organisation aussi bien pour les salariés que pour les élus et attribution des missions.

Un tour de table est réalisé pour connaître les intentions des différents membres pour la prochaine Olympiade.

- ✓ Ne repartiraient pas à la Ligue : Françoise DREYER, Michel LOMENCH, Jacques SORIEUX.
- ✓ Pour les autres membres, c'est envisageable sous certaines conditions pour certains dans la perspective d'une nouvelle dynamique.

## **9) Questions diverses**

- Des groupes de travail se mettent en place en Visioconférence dans la perspective d'un prochain Conseil de Ligue prévu à Ploufragan à la maison des sports le jeudi 27 avril 2024 à 10H00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.

**La secrétaire de séance**

*Jacques SORIEUX*

**Le Président de la Ligue**

*Renan THEPAUT*